

## 12. Authentique

1. La notion d'*authentique* est très présente dans le CECR. Elle est afférente :
  - a) à la situation de communication et à la langue utilisée de manière appropriée dans son cadre social :
    - situation authentique (§ 7.3.1.3, 9.2.3),
    - langue authentique (§ 6.4.1, 6.4.8) ;
  - b) aux tâches et activités réalisées dans le cadre de cette situation :
    - tâches authentiques de la « vie réelle », par exemple en situation de touriste (§ 3.5),
    - tâches « authentiques » à distinguer des tâches « pédagogiques » (§ 7.3.2.2),
    - activités de classe « authentiques » ou essentiellement « pédagogiques » (§ 7.1) ;
  - c) aux compétences de l'apprenant :
    - interaction communicative authentique en L2 [= langue cible] (§ 6.4.1) ;
  - d) aux discours oraux et écrits de l'apprenant ainsi qu'aux textes et documents qu'il est susceptible d'utiliser :
    - discours authentique oral comme écrit (§ 6.4.7.5),
    - énoncés oraux authentiques (§ 6.4.7.9),
    - texte discursif authentique ou fabriqué (§ 4.6.3) :
      - textes authentiques oraux et/ou écrits (§ 6.4.7.1, 6.4.7.3),
      - textes à la manière des textes authentiques (§ 6.4.7.9),

- documents authentiques (manuel scolaire, livres de lecture, ouvrages de référence, texte au tableau, notes d'origines diverses, textes sur écran d'ordinateur, vidéotexte, cahiers d'exercices, articles de journaux, résumés, dictionnaires unilingues/bilingues). (domaine éducationnel, textes, tableau 5, p. 43)
2. Une telle inflation d'emplois de ce terme est inhabituelle en didactique des langues où l'on parle surtout de document *authentique* par opposition au document *fabriqué*, notion peu utilisée par les auteurs du CECR qui ne l'emploient que deux fois :
    - « textes " authentiques " ou textes fabriqués à des fins pédagogiques, textes de manuels ou textes produits par les apprenants ne sont que des textes parmi d'autres » ; (§ 2.1.5)
    - « texte discursif authentique ou fabriqué ». (§ 4.6.3)
  3. Les textes oraux et écrits étant au cœur de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, ils posent la question :
 

« Jusqu'à quel point les textes oraux ou écrits proposés aux apprenants doivent-ils être :

    - a. " authentiques ", c'est-à-dire produits dans un but communicatif et non pour l'enseignement de la langue ?

Par exemple :

    - les documents authentiques non trafiqués que l'apprenant rencontre au cours de son expérience directe de l'usage de la langue (quotidiens, magazines, émissions de radio, etc.),
    - les textes authentiques sélectionnés, classés par ordre de difficulté et/ou partiellement modifiés afin d'être appropriés pour tenir compte de l'expérience, des centres d'intérêt et des caractéristiques de l'apprenant ;
    - b. conçus spécifiquement comme matériel pour l'enseignement de la langue ?

Par exemple :

    - textes à la manière des textes authentiques ci-dessus (par exemple, du matériel de compréhension orale enregistré par des acteurs) ». (§ 6.4.3.2)
  4. Les auteurs du Cadre, dans leur exigence d'impartialité, se refusent à répondre à de telles questions. Cependant, à la lumière de l'analyse précédente, on peut supposer que leurs préférences vont au document/texte authentique, et ce d'autant plus qu'ils semblent implicitement mettre en garde contre le document fabriqué comme en témoignent :
    - cette expression : « les documents authentiques non trafiqués » (le document fabriqué serait-il donc, à leurs yeux, un document trafiqué ?) ; (§ 6.4.3.2)
    - cette phrase : « Néanmoins, une trop grande simplification de textes authentiques peut, en fait, déboucher sur un accroissement de la difficulté (à cause de la suppression des redondances, des indices textuels, etc.) ». (§ 7.3.2.2)

### Illustration

1. Dans ces conditions, peut-on à tout prix, y compris au niveau élémentaire de l'apprentissage, privilégier le document authentique ?
2. Des éléments de réponse sont apportés par le manuel *Alors ?* (2007) qui se fonde sur les recommandations du Cadre et prépare au Niveau A1. L'analyse du livre est d'autant plus intéressante que l'un des auteurs est J.-C. Beacco, un universitaire connu pour son engagement dans la diffusion du CECR.
3. À l'écrit, les auteurs essaient manifestement d'éviter l'emploi de tout document fabriqué par le recours systématique aux photos, documents authentiques par excellence. C'est ainsi que dans l'unité 1 du module 1 on peut voir des photos de personnages célèbres (Aznavour, Curie, Cousteau, Hugo, Binoche), de hall d'aéroport (celui de Nice), de touristes dans le hall d'une gare, de plaques de rue, de professions, d'enseignes de magasins...

### 13. Auto-évaluation

Ils complètent leur galerie de photos par d'autres documents tout aussi authentiques : carte de France, affiche (« le festival francophone en France »), plan de ville, reproduction fidèle de la page de présentation de sites Internet (RFI, TV5)... Cependant, pour les besoins d'un exercice « Donner des noms à ces rues », ils ont recours à un document fabriqué.

4. À l'oral, tous les textes sonores, réunis dans la rubrique *Des conversations* et destinés aux activités de réception orale, sont manifestement fabriqués, comme en témoignent le choix du vocabulaire ainsi que le débit lent, clair et assuré des interlocuteurs.

## **Renvois**

**Texte(s) – Discours – Tâche – Activités**